

Une légende de saint Gangulphe. — Saint *Djingou* (Gangulphe) était marié ; sa femme le trompait. Afin d'être plus libre dans ses amours, l'amant chercha querelle à l'époux et le tua.

Dès lors, la perverse créature s'abandonna toute entière à sa passion, n'ayant nul remord du crime qu'elle avait occasionné, et nul regret du saint homme.

Un jour, on vint lui dire que son mari défunt, faisait des miracles. Comme elle se refusait à y croire, on le lui répéta. « Eh bien, dit-elle, je veux être condamnée à pèter le restant de mes jours, si cela est vrai. » Et de fait, le miracle annoncé s'étant reproduit, elle fut atteinte de... l'infirmité dont elle avait jeté le défi au Ciel et péta jusqu'à la fin de sa vie.

Ceci est rapporté par RIBADINEIRA dans la vie de saint Gangulphe (1).

Un sorcier guérisseur. — Sous son pseudonyme, Jean BAR, M. Camille QUENNE, dans *La Chronique* (de Bruxelles), continue à donner de curieuses relations folkloriques et ethnographiques du pays wallon.

Dans le n° du 7 avril, il publiait dans ce journal les lignes significatives qui suivent, au sujet d'un sorcier guérisseur.

« Il y a quelques jours, j'assistais aux funérailles d'un malheureux garçon de trente-trois ans, mort d'une affection tuberculeuse. C'était dans un « trou perdu » de la province de Namur, où l'industrie ne s'est point encore implantée et où les mœurs ont toujours un caractère d'absolue rusticité.

» Tandis que nous suivions le convoi funèbre au milieu des sanglots, un ami de la famille vint à moi :

» Je suis bien heureux de vous voir, dit-il, car j'ai une bonne histoire pour vous. Vous connaissez les parents du défunt. Ce sont de très braves gens, simples et naïfs, comme il y en a beaucoup dans le village. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour sauver leur fils, mais en vain. Ils se sont adressés à des médecins d'abord ; puis, voyant que ça n'allait pas, ils ont eu recours à des messes, à des pèlerinages, et, comme rien de tout cela ne réussissait, ils ont fini par faire appel aux lumières d'un « sorcier. » Ce sorcier est un journalier des environs qui, pour la forte somme, « entreprend » toutes les maladies... Il jouit à la ronde d'une véritable réputation et il ne se passe pas de semaine où on ne le trouve au chevet de quelque moribond.

» On le manda donc auprès du jeune homme dont nous suivons en ce moment le cercueil. Il inspecta longuement le malade, fit de nombreuses passes sur son pauvre corps squelettique, pria, les bras en croix, et demeura seul avec le malade durant une grosse heure d'horloge.

» Lorsque cet étrange personnage se retrouva en face de la famille, il déclara que le cas n'était pas désespéré, qu'il y avait moyen d'arracher encore le pauvre diable à la mort, si l'on se décidait à accomplir ponctuellement les instructions que voici :

(1) Raconté par un vieil ecclésiastique à M. A. B. qui, à l'assertion finale, riposta : *Ri badinera, voulez-vous dire ?*

« Le lendemain, avant le jour, il fallait que le frère du patient se résolût à mendier dans neuf maisons du village et s'efforçât de recevoir neuf pièces de monnaie. Il devait accepter — et ingérer — en outre, tout ce qu'on voudrait lui offrir : pain, œufs, reliefs, etc... Ces neuf pièces de monnaie seraient ensuite enveloppées dans neuf morceaux d'étoffe que l'on taillerait dans un des vêtements du malade. Cela fait, il faudrait le jour même se mettre à la recherche de neuf mendiants — authentiques, cette fois, — et remettre à chacun d'eux un des lambeaux d'étoffe contenant l'argent recueilli. Quant aux mendiants, ils devaient garder le sortilège jusqu'au lendemain, le rapporter à la famille, laquelle, en échange, leur remettrait neuf fois la valeur de la pièce reçue. Cette formalité devait s'accomplir à neuf heures du matin. Dans l'intervalle, le pseudo-mendiant devait faire neuf fois le tour du cimetière. »

» Les instructions du guérisseur furent accomplies à la lettre : le frère mendia en haillons dans neuf maisons du village, reçut neuf piécettes, qu'il enferma dans neuf morceaux d'étoffe, chercha et trouva neuf pauvres et fit neuf fois le tour du cimetière.

» A l'heure dite, les mendiants n'étaient que sept. Devant cette défection, le charlatan, après avoir empoché une pièce de vingt francs, déclara que le succès de la guérison était désormais douteux. Cela dit, le « sorcier » s'esquiva. Quant au jeune homme, il mourut vingt-quatre heures après.

« Inutile d'ajouter que les mendiants s'étaient empressés de substituer à la monnaie de cuivre des piécettes blanches, en vue de la multiplication par neuf !... »



Chronique Wallonne

BIBLIOGRAPHIE :

Biographie de Jean-Biétrumé Picard, surnommé Pimpurniau, par Victor PETITJEAN. 5^e éd. Un vol. in-12 de 239 p. — V. Delvaux, éditeur, Namur, 1902. — Prix : 1 fr. 50.

Jean-Biétrumé⁽¹⁾ Picard, dit Pimpurniau, est quelque chose comme un Uylenspiegel wallon, facétieux et pétulant compère dont l'enfance et la jeunesse se passent à mystifier ses contemporains. Il berne tour à tour et avec une égale supériorité ses parents, ses voisins et, inévitablement, l'autorité elle-même ; la fertilité de son imagination lui suggère des farces énormes et originales, parfois compliquées, et, grâce aux dieux, toujours admirablement réussies, pour notre joie, sinon toujours à l'avantage matériel de leur inventeur. Avec l'âge, cependant, l'âme tumultueuse de Jean-Biétrumé se tempère à mesure ; mis aux prises avec les difficultés de la vie, l'ancien garnement perd les occasions d'exercer son infernale fantaisie ; et son histoire menace de finir dans la banalité, quand il lui passe par la tête l'idée de se marier. Le voici en quête d'une femme. Il regarde autour de lui et se présente successivement aux personnes qu'il a distinguées. Mais la femme... qui s'y frotte s'y pique ! Biétrumé risque plusieurs fois de se faire bernier. Le calme et rude bon sens qui a remplacé chez lui la plus exubérante fantaisie le tire heureusement d'affaire. Mais quel curieux défilé de types féminins ! Ce sont d'excellents portraits, de fine et copieuse satire ; et s'y glissent, sans en avoir l'air, les enseignements d'une philosophie infiniment amusante. Cependant Biétrumé, malgré ses désillusions multipliées, s'obstine dans son projet. Il veut se marier. Il s'avise tout à coup de regarder d'un peu plus près Trinette, juste au moment où Trinette s'habitue à lui. Il finit par la trouver point laide, elle commence à le trouver moins vieux ; il pense qu'il ne serait pas malheureux avec Trinette, et Trinette se dit qu'elle serait bien heureuse avec lui. Biétrumé comprend si bien Trinette, et Trinette étudie de si près Biétrumé, qu'elle pense à lui parler franchement quand Biétrumé lui parle sans détour. Bref, ils s'accordent, ils font de belles noces, ils vivent heureux — et finit cette histoire, qu'en dernière facétie, l'auteur nous présente comme « colligée sur les mémoires du temps. »

La « chronique » de M. PETITJEAN est digne de prendre place à côté des œuvres wallonnes de M. l'abbé RENARD, *Jean de Nivelles* et *L'Ar-*

(1) *Biétrumé, Bertremieu, Bietmé*, sont de vieilles formes wallonnes de Barthélemy.

gayon, comme excellents produits de notre verve nationale. Elle en est, du reste, à sa cinquième édition — ce qui n'est pas si mal, en province ! — et il y a belle lurette que le héros de cette épopée est devenu populaire à Namur. Il fut même porté à la scène, et précisément, dans ses « annexes », l'édition présente nous apporte une pièce en quatre tableaux, de M. J. Dethy, qui reprend les principales aventures de Jean-Biétrumé, en vers, et en wallon — en bon wallon du reste.

Jo! pour Jean Biétrumé!

O. C.

Vusions, par Victor CARPENTIER. — 1 vol in-8^e de 164 p. avec portrait de l'auteur, frontispice par M. Noël BATAILLE, et préface par M. Olympe GILBART. — Chez l'auteur, à Bressoux (Liège). — Prix : 2 fr.

L'auteur dramatique et chansonnier bien connu, nous offre en ce joli volume une collection de contes en prose qui témoignent d'un talent très soutenu. Les sujets en sont le plus souvent dramatiques, et les caractères y sont marqués en termes d'une précision mordante et parfois cruelle. L'auteur connaît admirablement les ressources pittoresques de la vieille langue et, dans ces pages où il relate de préférence les pensées violentes et les actes énergiques du bas peuple, son souci constant paraît avoir été de rendre l'âpre énergie que le wallon sait revêtir, autant que la rude précision du langage populaire. Néanmoins, au milieu de ses récits, d'un intérêt tantôt sombre, tantôt emporté, — et qui font même parfois songer aux vieux mélos — se remarquent des épisodes joyeux ou tendres, et le talent du conteur sait s'y diversifier à souhait.

Les nouvelles de M. CARPENTIER, situées dans des coins pittoresques du vieux Liège, se closent par un tableau de l'ancien quartier de Saint-Denis, qui est de bonne et savoureuse archéologie, tant psychologique que matérielle. Le pittoresque des mœurs a, du reste, en M. CARPENTIER, un peintre attentif et fidèle, témoin certaine histoire de guerre entre enfants de deux paroisses voisines : « *Nos autes, Saint-D'hih*, disait un petit chef de bande, *nos avans dogué* (frappé, vaincu) *Saint-Foyin, Saint-Dyâques, et les Mèneus : i n'nos fât pus qu' pêter* (battre, réduire) *Pièreuse, adonpuis* (alors) *nos sêrans maisses di Lidje ! »*

Une préface où notre collaborateur M. GILBART dégage avec précision les qualités littéraires de l'auteur, et un joli dessin de M. BATAILLE, ajoutent à l'intérêt du volume, que l'auteur a imprimé de ses mains, et édité avec un soin très méritoire.

O. C.

UN WALLON.

Zénobe Gramme. — Pendant la récente et tumultueuse discussion de la revision électorale belge, un membre de la Chambre, critiquant le régime actuel, s'est écrié qu'avec le système qui donne des voix supplémentaires au cens et à la capacité, le grand électricien Zénobe Gramme eût été des plus mal partagés. Gramme, en effet, à qui l'élite des anciens élèves de Polytechnique et de Centrale, à Paris, a pris l'initiative d'élever une statue, était, pendant ses années de jeunesse, passées dans son

bourg natal de Jehay-Bodegnée et dans la ville voisine de Huy, un fort petit ouvrier presque illettré.

De même qu'Edison, constate un de ses biographes, M. Léon Sagnet, il a eu des commencements qui tiennent de la légende. Mais, tandis que le jeune *train-boy* du Grand-Trunk-Railway était déjà, à quinze ans, un petit prodige, le célèbre constructeur de dynamos savait tout juste, à vingt-cinq ans, lire et écrire. Il partit pour Paris, en 1856, avec l'espoir d'y exercer plus lucrativement sa profession d'ouvrier comme modèleur dans les ateliers de la société l'Alliance, qui fabriquait des machines à aimants pour les phares électriques. Une machine Nollet piqua sa curiosité. Il voulut en comprendre le fonctionnement, chercha dans le petit traité de Ganot et, intéressé par cette première lecture, se mit en devoir d'étudier en entier toute la partie de l'ouvrage traitant de l'électricité. Un dictionnaire lui était nécessaire pour l'intelligence de nombre de mots dont il ignorait le sens. Il ne se rebuta pas. Après avoir travaillé quelque temps chez Rühmkorff et chez Disdéri, il prit le parti de renoncer à toute occupation rémunératrice pour pouvoir approfondir les questions que le manque de temps l'avait contraint d'examiner trop superficiellement, et pour commencer ses premières recherches. Il laissa à sa femme et sa fille la charge de pourvoir aux dépenses du ménage et s'enferma dans une cuisine transformée en le plus modeste des laboratoires. La récompense se fit peu attendre. Dès 1867, il prenait un brevet pour une machine à courant alternatif; en 1869, il en prenait un autre pour sa fameuse machine à courant continu, point de départ de l'industrie moderne. En 1871, il fondait à Paris, la Société des machines magnéto-électriques Gramme; en 1871, il exécutait la première dynamo réellement industrielle. Depuis lors il s'attacha presque exclusivement à la perfectionner et à lui chercher de nouveaux emplois dans le domaine de la mécanique et dans celui de la chimie. Il s'est en particulier occupé de la transmission électrique du travail à distance. Il se vit décerner en 1880 par le Gouvernement français une récompense nationale de 20.000 fr. et, en 1888, par l'Académie des Sciences de Paris, le grand prix Volta de 50.000 fr.

Zénobe Gramme refusa toujours de se faire naturaliser français.

FAITS DIVERS :

(AVRIL)

LIEGE. — L'Académie royale des Beaux-Arts a fait une perte sensible en la personne d'un de ses professeurs les plus dévoués, M. François NAMUR, décédé à Liège le 10 avril.

D'une famille de juristes dont toutes les traditions l'éloignaient de la carrière qu'il a suivie, François NAMUR s'y engagea résolument dès son plus jeune âge et rien ne put le détourner de sa voie.

Il eut raison, d'ailleurs, car, nanti de qualités solides, il fut toujours apprécié du public et il fut appelé, à peine âgé de 25 ans, à l'Académie, où son enseignement contribua puissamment à l'éducation artistique de nos jeunes peintres actuels.

François NAMUR était un dessinateur consciencieux et un coloriste plein de charme. Il avait surtout le don de l'harmonie, de la grâce, et répudiait énergiquement toute violence et toute exagération. Son art, essentiellement éclectique et respectueux des traditions, plaisait à la foule, qui, dans les Expositions, distinguait vite ses œuvres.

NAMUR était un travailleur infatigable; on ne pourrait dresser la nomenclature de ses travaux, tant ils sont variés et nombreux. L'artiste a traité tous les genres: le paysage, le portrait, l'histoire, la nature-morte, à l'huile, à l'aquarelle et au pastel. Beaucoup de ses œuvres resteront. NAMUR était du reste apprécié à l'étranger comme chez nous: les distinctions honorifiques qu'il a remportées sont nombreuses. Son art est représenté à notre Musée communal par un excellent portrait.

L'art liégeois est réellement et sensiblement atteint par la mort de M. François NAMUR, qui ne sera oublié ni de ses amis ni des esthètes.

— Un arrêté royal a autorisé la Ville de Liège à acquérir de l'Administration des Hospices civils l'Hôtel Curtius, en vue d'y établir, en lieu et place du Mont-de-Piété qui y est installé, le Musée archéologique, auquel on ajoutera certaines collections de la Ville. Cette dernière péripétie termine la longue campagne entreprise en 1892 par M. Alfred MICHA, et poursuivie par lui avec la plus intelligente ténacité. Elle met fin aussi à la pénible situation où se trouvaient les précieuses collections de l'*Institut archéologique liégeois*, dont *Wallonia* a parlé ci-dessus, t. IX (1901) p. 179.

— Au Théâtre Molière, la section dramatique de la Société « César Frank » a créé un acte wallon de MM. BORGUET père et fils, *Li D'voier*, qui a été bien accueilli. — A « La Populaire », le Cercle Les Amis du Progrès a donné la première de *Li Djudjmint de mon-onque*, un acte de M. Godefroid HALLEUX: sujet original, bien traité, et représenté avec talent par les interprètes.

— Les événements de ces derniers temps ont détourné l'attention publique de tout ce qui n'est pas politique. Mais les mouvements de la rue ont permis de recueillir certaines impressions de foule, que *La Meuse*, dans son n° du soir 15 avril, exprime comme suit:

« C'est en ces moments troublés que la foule apparaît dans toute sa sincérité. Elle se livre à ses instincts fonciers et devant de graves événements, tels que ceux qui se déroulent maintenant dans notre pays, elle se révèle tout entière.

» La foule liégeoise — et nous parlons de l'ouvrier de notre ville — est particulièrement intéressante à observer. D'esprit frondeur, aimant à se gausser de tout, friande de bons mots et d'expressions pittoresques, elle assiste aux manifestations comme à un spectacle varié. Ce n'est pas l'obstination farouche du flamand ou la rudesse agressive du hennuyer, mais une bonne humeur qui adore s'exhaler. Il faut avoir vu les mouvements ouvriers à Gand, à Anvers, dans le Borinage ou le pays de Charleroi

pour se rendre compte de la différence qui les sépare des mouvements liégeois.

» Assurément, cela ne veut pas dire qu'à Liège la foule, à certaines heures, ne se laisserait pas aller à des excès. Mais on peut déclarer que la dominante du caractère liégeois, qui est essentiellement réjoui, se manifeste avec éclat et de façon bien particulière au milieu des agitations même les plus vives.

» Il fallait voir comme les bons Liégeois s'amusaient hier pendant que la Garde-civique exécutait de savants mouvements de stratégie. Les lazzi partaient de toutes parts, accompagnés de rires bruyants. La foule se gondolait comme une petite folle. Les *spots* en vogue couraient sur toutes les bouches. Puis, finalement, trait amusant, les artilleurs de la garde, qui jusqu'alors avaient évolué avec précision et gravité, se mirent eux aussi à rire des plaisanteries dont ils étaient l'objet. Au barrage établi place du Théâtre, tout le monde se récréait vivement. — Et quand on eut bien ri, chacun s'en alla se coucher. »

VERVIERS. — Le journal wallon *Fré Cougnou*, reprenant une idée émise par feu le Dr Martin LEJEUNE, vient de convoquer les écrivains wallons verviétois en vue de les réunir en une association particulière. C'est là une heureuse initiative : les auteurs de chaque région ont le plus grand intérêt à se grouper dès qu'ils sont assez nombreux pour constituer un cercle durable. Mais on doit désirer que ces associations d'auteurs s'entendent entre elles comme le font assez bien les sociétés dramatiques. L'idéal à atteindre est la subdivision, par régions linguistiques, des associations actuellement existantes, mais sans préjudice d'une fédération générale, indispensable pour défendre les intérêts généraux. La subdivision ne doit pas être un morcellement. Il est vivement à souhaiter que les écrivains verviétois constituent une association viable.

— Le cercle *L'Elan wallon* vient de créer, avec un succès d'estime *Amusettes*, deux actes de MM. A. DANDENNE et J. SPEGUELD. Le clou de la soirée était la première de *Ruvnou*, un acte de H. HURARD, qui a été très apprécié : la presse locale est unanime à en constater la valeur et le succès.

NAMUR. — La Société pour la protection des sites et des monuments de la province de Namur, vient de publier le rapport sur ses travaux de 1900 et 1901, présenté à l'assemblée générale du 16 mars dernier.

Le rapport constate le plein succès de la propagande inlassable entreprise par la Société pour donner conscience au public de la grande importance de l'œuvre entreprise. Nombre de ses campagnes ont été des victoires. La pensée des initiateurs du mouvement de protection des sites est aujourd'hui secondée par de nombreuses personnalités du pays namurois, bien comprise du public — et, ce qui est plus étonnant, soutenue par les administrations !

Naguère la Société avait entrepris un concours de projets de villas et d'habitations modestes à construire dans les sites mosans. Elle a depuis lors

conduit à bien un énorme travail d'un autre genre : c'est l'inventaire des vieux arbres qui, par leur situation, constituent d'imposants éléments de paysage. Une minutieuse enquête a révélé l'emplacement de ces arbres, soit isolés, soit ombrageant de vieilles constructions ; la Société les a fait photographier, et elle a pu former un magnifique album de cent vingt-cinq spécimens, contenant toutes les merveilles sylvestres de la province, et qui est une œuvre de goût et de vivant enseignement.

La Société songe à donner à cet album un pendant non moins précieux. C'est une nouvelle collection contenant la reproduction fidèle de toutes les constructions anciennes du pays, non pas des monuments publics, églises, châteaux, etc., mais des plus modestes habitations, fermes, groupes de maisons, dès qu'elles ont une valeur pittoresque soit dans leur ensemble, soit par leur situation dans le paysage.

Qu'on ne croie point que le but de la Société, en élaborant de telles publications, soit simplement de frapper l'attention des touristes. Ses albums ne sont pas particulièrement destinés aux touristes, pour qui, du reste, une photographie ne vaut guère que si elle est un souvenir personnel. La Société vend ses albums, mais elle les distribue aussi. Elle en distribue aux administrations et aux personnalités locales, à qui elle suggère ainsi le devoir impérieux d'achever, par une protection attentive, l'œuvre de la préservation du fonds commun du pittoresque national. Quelle propagande plus intelligente, plus désintéressée et plus sûre une Société de l'espèce peut-elle rêver d'entreprendre ? Du premier coup cependant, celle-ci a trouvé la vraie méthode, la propagande par le fait, par le document, au lieu de la propagande d'idées qui, malgré tout, n'atteindra jamais que de rares intellectuels, impuissants, par le fait même de leurs goûts supérieurs, à réagir contre l'indifférence et le vandalisme des ignorants.

Nous n'entrerons pas dans le détail des interventions de la Société pour la protection de certains sites menacés par l'industrie. Il nous suffira de constater, à un point de vue général, qu'elle est parvenue à obtenir du Ministre compétent qu'au sujet des travaux à effectuer notamment dans la vallée de la Meuse, l'Administration des Ponts et Chaussées soumette ses projets aux protecteurs des sites. Faut-il ajouter que la Société a intéressé définitivement à son œuvre l'autorité provinciale et les administrations locales ? C'est là la grande victoire et elle a permis d'éviter bien des désastres dont le Rapport nous fait, autant par ce qu'il dit que par ce qu'il laisse entendre, un tableau positivement effrayant.

L'idéal, dit le Rapport, serait qu'une inspection officielle des sites entrât dans nos rouages administratifs. Nous nous permettons d'en douter. A notre avis, la part de l'Administration, en pareille matière, doit être réduite au rôle où l'a amené dans une certaine mesure, par son intelligence et sa ténacité, la Société namuroise. L'Etat doit tendre à abolir toute la compétence qu'il s'est abusivement attribuée, pour la remettre aux mains de comités locaux ou régionaux. Il est vrai qu'ils ne sont point partout aussi compétents, aussi actifs, aussi dévoués — et aussi adroits — qu'en la bonne ville de Namur. Aussi, dès que l'Etat accorde aux avis de la Société

namuroise l'importance qu'ils méritent, on est en droit de se demander si son indifférence à l'endroit d'autres comités semblables ne s'explique point par leur composition même, leur prétention injustifiée et leurs maladroites. La plus belle des causes, abandonnée aux mains de cuistres, perd de sa valeur et de son intérêt.

BRUXELLES. — L'Académie royale de Belgique (classe des Lettres et des Sciences morales et politiques), vient de décerner un des Prix De Keyn à M. Arthur DAXHELET, professeur de rhétorique à l'Athénée de Bruges, pour son important ouvrage intitulé *Manuel de littérature française*. Cette distinction n'est que justice, le livre ayant été extraordinairement apprécié dans la presse scientifique et littéraire belge et étrangère, tant pour son originalité et sa valeur classique, que pour sa haute tenue littéraire.

M. Arthur DAXHELET s'était fait connaître précédemment dans les lettres par plusieurs volumes très distingués : *Pages de tendresse vague*, *Nouvelles de Wallonie*, *Fleurs de solitude*, *Cœur en détresse*. Il a aussi publié plusieurs plaquettes pédagogiques estimées, et il tint avec distinction la plume de critique littéraire au *Journal de Bruges* et à *La Flandre Libérale*.

Son nouveau succès sera particulièrement sensible à l'enseignement en ce que l'ouvrage pédagogique de M. DAXHELET présente sur bien des points une réforme élargie des conceptions rhétoristiques.

— Tout récemment on a découvert dans l'église St-Pierre, à Louvain, des peintures murales que M. l'archiviste Van Even a cru pouvoir attribuer à Rogier de Pasture, dit Roger van den Weyden. L'état de ces peintures rend leur conservation fort difficile. La Commission royale des monuments a envoyé des délégués à Louvain à l'effet d'étudier sur place le moyen d'assurer le maintien des fresques, qui s'écaillent par endroits, l'enduit sur lequel elles sont appliquées menaçant même de tomber complètement.

— La maison d'édition Schott frères vient de publier un crâmignon liégeois (1). Et ce simple fait mériterait une bien belle rubrique : « la conquête de Bruxelles » ou quelque chose d'approchant.

Ce crâmignon en effet a été le grand « clou » du carnaval, on n'entendait que lui dans les cafés, dans les bals. Le Mardi-Gras, l'Administration communale avait organisé, sur la Grand'Place, un bal populaire, où devaient apparaître les géants communaux. On connaît les fameux géants de Bruxelles, Mieke, Janneke, l'Oncle, la Tante, l'Enfant, le Grand Turc, qui sont de toutes les fêtes locales et concrétisent l'esprit du terroir. D'habitude, lorsqu'ils apparaissent, c'est au son d'un vieil air flamand. Or, au bal de la Grand'Place, lorsque les portes de l'Hôtel-de-Ville se sont ouvertes pour leur entrée sur la place, c'est un crâmignon qui les a accueillis ! Et Mieke et Janneke ont dansé sur l'air sautillant :

(1) *Crâmignon liégeois*, paroles de Georges B., musique arrangée [avec accompagnement de piano] par A. MAUBOURG. In-folio. Prix net, un franc.

En revenant de Chèvremont
Falariette, falarion...

Et comment ce crâmignon est-il arrivé à pareil succès ? C'est bien simple. Il a suffi que dans la revue annuelle du Théâtre des Galeries, M. Georges GARNIR qui aime par dessus tout sa Wallonie, mit dans son œuvre le crâmignon qui figura l'année dernière dans la revue du Pavillon de Flore à Liège, pour que le public bruxellois y trouvât matière à de savoureuses distractions. Conduit par une ravissante commère, M^{lle} VAN LOO, le crâmignon du Théâtre des Galeries entraînait le public et l'on « crâmignonnait » dans la salle, dans les couloirs, passant par-dessus l'orchestre. Ce crâmignon a fait atteindre la centième à la revue de M. GARNIR — qui, du reste, n'en est pas à son premier succès de revuiste spirituel et endiablé. Et c'est ce crâmignon qui a fait sauter Mieke et Janneke — et qui a fait danser Bruxelles en joie.

Voici donc, édité, ce fameux crâmignon, et fort joliment, avec le portrait de M^{lle} VAN LOO dont la verve n'est pas pour peu de chose, sans doute et malgré tout, dans le succès bruxellois de notre chanson liégeoise.

A vrai dire, ce crâmignon ne reproduit pas exactement les paroles dont les deux ou trois premiers vers sont si populaires à nos fêtes liégeoises. C'est un arrangement fort décent, et nous ne faisons la restriction que pour prévenir les amateurs du document quand même. Ceux-ci remarqueront que le crâmignon en question est plus connu à Liège, sur un autre air plus simple, avec un refrain en un seul trait :

- | | |
|---|---|
| 1. En revenant de Chèvremont
A cheval, à cheval
En revenant de Chèvremont
A cheval sur un bâton. | 2. J'ai rencontré ma Jehniton
A cheval...
3. Je lui ai demandé son nom (?)
A cheval... |
|---|---|

Nous ignorons la suite. On dit : « à cheval sur un bâton », ou « sur un cochon ». Et cela ne tire pas à conséquence !... Le refrain *des cakéyès makéyès* etc., que nous trouvons ici, n'a pas plus de rapport avec le sujet, mais dans sa volubilité et ses consonnances singulières, il est plus amusant, et l'on a bien fait de le conserver, avec l'air beaucoup plus caractéristique qui en fait un vrai crâmignon de foule.

La publication que nous annonçons a donc son intérêt, et nous sommes heureux d'avoir pu la signaler, avec les éloges qu'elle mérite. (1) — O. C.

— Un groupe d'artistes des plus marquants de la capitale et appartenant à des écoles diverses, viennent, à l'insu de M. Camille LEMONNIER, de faire une démarche auprès du Ministre des Beaux-Arts pour prier celui-ci de conférer au maître écrivain la place de conservateur du Musée Wiertz, laissée vacante par la mort de M. Potvin. Cette démarche, qui honore

(1) Il y a quelques menues erreurs de gravure dans le texte wallon. Il faut lire *Maréye-Djenne*, *vos n'magn'rez*, *des bouquettes*, *n'y a pu d'tôte*. De plus, l'e muet de *mîtraye* ne se prononce pas, et il aurait fallu, par conséquent, ne pas le détacher, et reporter chaque fois la seconde syllabe de *falariette*, sur la première moitié du second temps.

autant ceux qui l'ont entreprise que celui qui en est l'objet, est malheureusement restée vaine. M. Van der Bruggen a répondu qu'en conseil des ministres, il avait été décidé de supprimer la place.

Cette décision paraît regrettable à plusieurs points de vue. Mais la candidature de M. Camille LEMONNIER a donné lieu à d'autres manifestations de sympathie et d'admiration, parmi lesquelles il convient de citer le bel article de M. Georges Eekhoud dans *l'Européen*, qui se termine ainsi :

« M. LEMONNIER est le candidat des artistes. La place qu'il sollicite lui revient sans conteste. Il n'est personne qui y ait autant de titres que lui. Non seulement cette place est la sienne, mais si elle n'existait pas, il serait du devoir de l'État de créer une position de ce genre pour y appeler un artiste d'une si haute probité littéraire et d'une telle puissance, d'une si crâne envergure que M. Camille LEMONNIER. »

Wallonia est heureux de joindre son humble hommage à ceux des artistes et des esthètes éminents qui apprécient l'influence profonde et décisive de l'intense et haut labeur d'art de M. Camille LEMONNIER sur notre mouvement littéraire et artistique contemporain.

Nous ne pouvons oublier qu'au sortir de sa jeunesse ardente, c'est en Wallonie, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, que le grand écrivain belge vint, « dans le recueillement de la solitude, dans le charme et la vigueur d'une existence rurale et forestière, préparer son âme aux œuvres fortes ». Nous ne pouvons oublier que dans plusieurs de ses romans, et surtout *le Mâle*, il a le premier, restitué à notre peuple sa dignité, par le suffrage d'une cordiale et pénétrante littérature. Nous ne pouvons oublier que dans *La Belgique*, il a magnifié la Patrie dans sa diversité et sa grandeur.

Camille LEMONNIER n'est ni Wallon, ni Flamand. Il est, le peintre respectueux et enthousiaste de nos deux races. Il est Belge moins encore. Sa place est parmi les plus grands romanciers et les plus fiers artistes de notre temps.

PARIS. — Dans son n° du 13 avril, *Le Guide Musical*, sous la signature de M. H. DE CURZON, rend compte de la conférence donnée à l'Opéra Comique, le 3, par l'éminent critique belge, M. FIERENS-GEVAERT, sur les librettistes de Grétry. Il a parlé « avec cette élégance d'élocution et cette abondance d'informations qui caractérisent toutes ses causeries et donnent à l'auditeur tant de confiance à la fois et de sécurité. « L'orateur », après avoir caractérisé avec beaucoup de justesse et le talent de Grétry et son « incroyable » modernisme de vues et de principes, s'est attaché surtout à deux de ses librettistes : Marmontel, le plus fécond, mais pas toujours le meilleur (car c'est généralement GAYRAY qui sauva et même porta aux nues ses œuvres, témoin *Zémire et Azor*) et Haies, cet original Anglais, si français d'esprit, dont l'alliance avec le Liégeois Grétry était trop piquante pour n'être pas relevée. » La conférence était accompagnée d'une partie de concert qui comprenait des œuvres de Grétry, interprétées par M^{me} Marié de Lisle et Tiphaine, MM. Carbonne, Jahn, et l'excellent baryton liégeois Delvoye, qui a remporté un succès particulier dans deux pages exquisés

d'*Anacréon*. Le classique et émouvant quatuor de *Lucile* : « Où peut-on être mieux... » terminait la séance.

— Du *Guide musical*, 20 avril, sous la signature de M. J. D'OFFOËL cette information : « Sous ce titre, *La Chanterie*, qui fleure la Renaissance, M^{me} Marie Mockel a réuni un groupe de chanteurs au talent apprécié : M^{me} Georges Marty, M^{lle} Thérèse Roger, MM. Dautu, Reder, Peroia, etc., avec le concours desquels elle se propose de donner des séances de musique vocale classique et moderne. Son but est plutôt le chant d'ensemble que le solo, et elle puisera aussi bien dans le répertoire moderne que dans celui, plus vaste encore, peut-être et à coup sûr moins connu, des écoles française et wallonne de la Renaissance et de l'école italienne du XVII^e siècle. Ces séances auront lieu à la salle des Agriculteurs, rue d'Athènes, les lundis 28 avril, 12 mai, 26 mai et 9 juin, à 9 heures du soir. Le succès qu'a déjà obtenu les années précédentes M^{me} Mockel, avec ses cycles de Lieder, est un sûr garant de celui qui l'attend cette année. »

M^{me} Marie Ledent-Mockel est Liégeoise. Le nom charmant que la délicate artiste a donné à sa nouvelle entreprise d'art s'est conservé dans notre wallon : *ine tchantrêye*, c'est une partie de chant ; et les sociétés dramatiques wallonnes, qui à présent, rédigent presque toutes leurs programmes en wallon, appellent généralement *tchantrêye*, l'intermède de chansons et romances qui accompagne leurs représentations.

REVUE DES REVUES. — Dans la *Chronique Médicale* du D^r CABANÈS, n° du 30 mars, p. 222 et 223, des « Recettes et Secrets de la fin du XVII^e Siècle », extraites du manuscrit DE SONKEUX par M. Armand WEBER. Ce sont des « Recettes médicales relatives aux maladies des filles et femmes » et un « Secret pour rendre les femmes fertiles ». Cette communication complète les extraits publiés par M. A. WEBER, ici-même, t. VI (1898), p. 25 à 32, et tirés à part.

— *L'Annuaire* de « l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique », (68^e année (1902)), publié, avec portrait, et sous la signature de M. G. HUBERTI, la biographie de JOSEPH DUPONT, membre de l'Académie, né à Ensival, le 3 janvier 1838, mort à Bruxelles, le 21 décembre 1899.

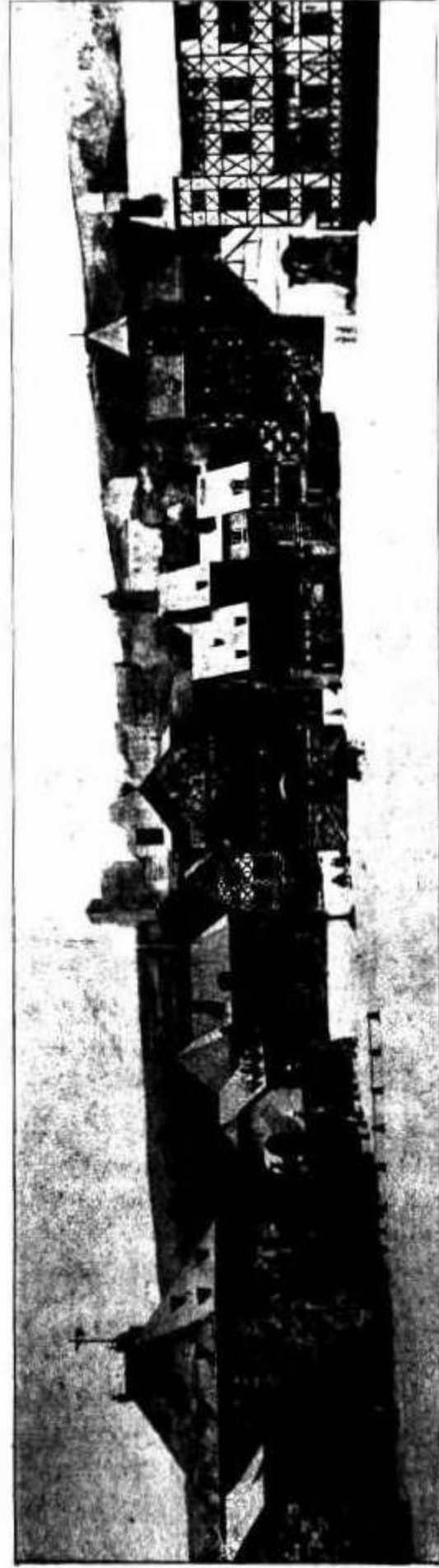
— Dans la *Revue de l'Art chrétien* 1902, deuxième livraison p. 132-5, sous le titre « Restauration des ruines de l'abbaye d'Aulne », M. CLOUQUET produit une vue des ruines de cette abbaye en 1823, prise en deça d'un vieux pont dont il ne reste aujourd'hui que deux arches de la rive gauche ; et une esquisse du plan de l'étage tel qu'il résulte des dernières observations. L'auteur ajoute quelques mots « à l'adresse des archéologues et des artistes qui estiment qu'il ne faut pas restaurer les ruines. »

— Dans la revue néerlandaise de *Gids*, n° 4, d'avril, une étude (36 p. 8°) sur le *liberaal belgisch Minister Charles Rogier*, par M. Maurice WILMOTTE. C'est un des chapitres du livre que M. WILMOTTE va faire paraître à Paris

sous le titre « La Belgique politique et morale, 1830-1900 », avec préface de M. Emile Faguet, et dont on a lu d'autres extraits anticipatifs dans *La Revue de Paris*, et la *Nuova Antologia*.

— *L'Education populaire*, n° du 17, reproduit du « Bulletin de la Société des ingénieurs agricoles de l'Institut de Gembloux » un article sur un procès de sorcellerie à Strée-Beaumont en 1705. Il ne nous donne que le questionnaire arrêté par l'officier de police pour être appliqué à l'interrogatoire de l'accusée, et encore ce questionnaire est-il très incomplet. De plus, on ne nous dit pas dans quel dépôt se trouvent les pièces de ce procès. Il est à espérer que l'on fera de ces documents intéressants une publication complète.

— Dans *La Meuse*, n° du soir 26 avril, M. Georges RENCY parle de *l'Art wallon*. Il constate que cet art reste sacrifié par les amateurs (?) et les subsides gouvernementaux. Il oppose l'indolence des wallons à se défendre contre les légendes qui déprécient leur art, à « l'astuce, l'intrigue des bons confrères flamands. » Il se livre à une vive critique de l'art flamand actuel. La jeune génération s'est passionnée pour les procédés excessifs des dernières écoles; mais si les Wallons se sont attachés à en retenir l'essentiel, les Flamands ne sont revenus de rien. Aussi l'avenir appartient aux jeunes artistes wallons, « héritiers de la grande tradition latine que d'indéniables symptômes montrent ressuscitant. »



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1. Maison Porquin (1670). — 2. Ancien couvent des Ecoliers. — 3. Maison rue Grande-Bèche. — 4. Ancien couvent des Ursulines (commencement du xvii^e siècle). — 5. Ancien béguinage, Fond-de-l'Empereur. — 6. La Violette (1497). — 7. Vieux Perron (1448). — 8. Porte démolie, maison Jonniaux. — 9. Maisons rue Putts-en-Sock, démolies. — 10. Maisons rue Hors-Château. — 11. Maison seigneuriale à Amay, démolie (xv^e siècle). — 12. Fontaine de la Vierge, par DELCOUR, rue Féroustrée. — 13. Maisons à *séyéite*, le long des quais.

RESTITUTION D'UN QUARTIER DU
VIEUX-LIÈGE, PAR PAUL JASPAR,
ARCHITECTE -- 1897



Propos d'un architecte

I

Les études archéologiques



DANS *Art et critique*, la revue mensuelle du Cercle des Beaux-Arts de Liège, j'émis un jour l'avis qu'il serait profitable à nos jeunes gens qui se destinent à la pratique de l'architecture, d'étudier, avant tout, l'archéologie monumentale wallonne, avant d'entamer l'étude de ce que firent les Grecs et les Romains, les Egyptiens, les Numides et les Perses.

Notre architecture, disais-je, s'appuie-t-elle tellement sur les traditions romaines qu'elle ne puisse s'étudier à part? N'est-elle pas plutôt sous la dépendance de traditions locales, à peine influencées par la tradition romaine? Les matériaux employés ne jouent-ils pas le plus grand rôle et n'ont-ils pas déterminé la fonction de chaque membre d'architecture, plus que l'étude et l'imitation des arts étrangers?

Quelques considérations sur notre architecture liégeoise répondront à cette question.

La période la plus caractéristique chez nous est celle qui comprend le *xvi^e* siècle.

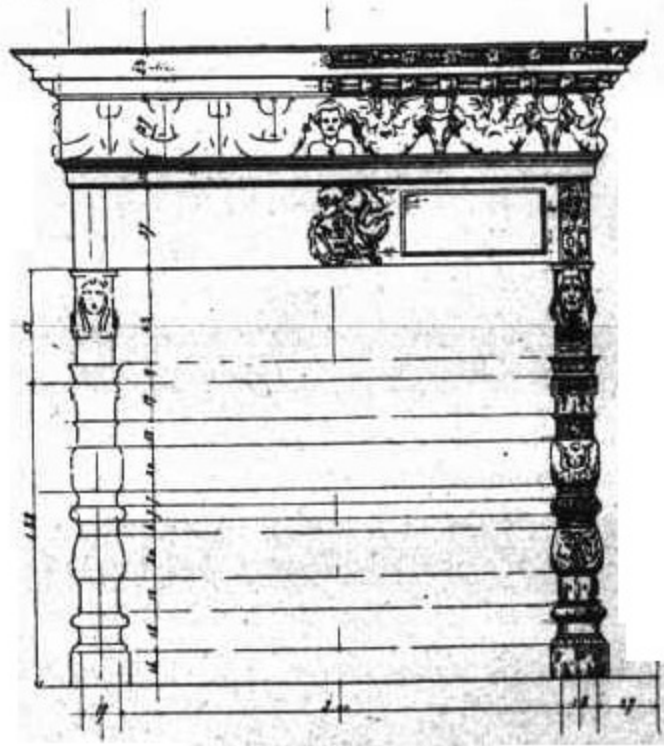
Au commencement de ce siècle, c'est le gothique qui prédomine; à la fin, une *tendance*, rien qu'une *tendance* classique se manifeste et ne parvient pas à s'affirmer au *xvii^e* siècle.

Encore n'est-ce qu'un désir, exagéré parfois, de la symétrie, plutôt que l'emploi de motifs grecs ou romains.

L'arcade, la voûte, l'archivolte est rare, la plate bande est de règle; une fois sur deux, la voûte est surbaissée et ce n'est plus le plein-cintre romain; les colonnes ou pilastres sont plus rares encore, et quand ils apparaissent, les proportions en sont si diverses, les

profils des moulures si différents, leur fonction, purement décorative, si manifestement autre qu'il n'y a là plus rien de romain, témoin les colonnes qui décorent les cheminées de la *Maison Curtius*, à Liège, et qui portent des chimères ou des consoles.

Pendant toute cette période, nous voyons la prédominance du vide sur le plein, de la baie sur le trumeau, à l'inverse de l'art romain. Nous voyons l'emploi des meneaux, des vitraux, des grilles et des volets qui donnent à nos vieilles constructions leur cachet spécial; nous avons les pans de bois, les encorbellements, conservés encore au XVII^e siècle, et rien de tout cela encore n'est conforme aux traditions romaines.



Ancien Hôtel Curtius, à Liège
Cheminée de 1^{er} étage.

Nous avons de grandes frises formées par des médaillons ou pierres sculptées; nous avons nos hautes toitures, nos pignons tourmentés, nos tourelles et nos lucarnes, nos épis de plomb, toutes choses où l'on cherche en vain la tradition romaine.

Tous ces moyens décoratifs, que l'on nous apprend à demander à Rome qui ne nous les donne pas, nous les cherchons en France aux XVI^e et XVII^e siècles et nous les y trouvons, mais autres, mais français, et c'est leur mérite! Et on nous les laisse ignorer chez nous!

Il serait si facile, pourtant, d'enseigner à notre jeunesse comment

bâtissaient nos aïeux, comme ils savaient employer judicieusement nos matériaux, à quel effet décoratif ils étaient arrivés, avec des moyens si simples; ils découvriraient dans leur art local, tant de traditions utiles, tant d'enseignements de toute sorte!

A nos architectes, en effet, manque en général la connaissance des traditions du pays. De là cette incohérence, cette diversité dans leur désir de faire nouveau.

Ils ne sont pas unis dans une même tendance.

Ce qui fait le style d'une époque c'est la tendance uniforme vers un but commun, c'est la connaissance des besoins du jour et des moyens du jour.

Jadis un principe une fois posé, admis, était utilisé par tous; de légères variantes dans l'interprétation, c'est tout ce que l'on remarque.

L'expérience acquise, les besoins nouveaux font naître de nouvelles formes qui se greffent sur les formes déjà admises. C'est ainsi que l'invention du verre à vitre (verre de Bohême) amène la suppression des vitraux (sous Louis XIV) et des meneaux qui en dépendent. La lumière entrant alors en plus grande abondance que précédemment, les ouvertures peuvent être diminuées, les trumeaux agrandis.

L'effet si décoratif du meneau n'existant plus, l'entourage de la baie se modifie, la moulure, le chambranle apparaissent, la sculpture change de place; des frises elle descend aux cadres des baies, elle décore les clefs, les trumeaux, s'étale sur les portes...

Les intérieurs suivent le mouvement. Les glaces biseautées ornent les cheminées; les cheminées s'abaissent pour mettre une glace à portée de la vue. Les grands feux sur les âtres d'ardoises et les foyers de briques moulées disparaissent, font place aux foyers plus petits. Les faïences disparaissent des lambris, mais se retrouvent dans les cheminées. Les mœurs veulent plus de confort. La cheminée de marbre remplace celle de grès. Le mobilier perd de sa raideur.

Toute l'école de sculpture se transforme. Du monument, où elle étalait les armoiries, les fabliaux, les devises, toujours neuve, variée et robuste, elle délaisse les façades ou du moins n'y varie plus ses motifs qui se répètent à chaque clef de voûte, à chaque panneau; la sculpture gagne l'intérieur, s'y applique aux plafonds de stuc, aux lambris, aux portes de chêne sculpté, aux meubles, à tout; mais cette profusion amène l'oubli du premier principe décoratif; la sculpture n'a plus de signification, elle ne dit plus par l'armoire, l'histoire des aïeux; elle n'est plus l'interprète des maximes des

fabliaux ; elle est un besoin créé par le faste, le désir d'éblouir ; c'est le style rocaille qui arrive, joli, charmant, aux capricieuses lignes ; c'est l'image en somme de la société sous Louis XV.

Dans toute cette période, cherchez l'influence de Rome : elle est nulle, ou peut s'en faut, dans l'architecture civile, surtout dans la maison.



L'interprétation des besoins nouveaux règne seule.
Le gros œuvre s'est modifié de même. Antérieurement à 1650, l'habitude de construire entre cour et jardin des maisons isolées où

les quatre murs formaient façade, obligeaient à faire solide et d'aspect robuste.

Aussi toutes les maisons avaient invariablement un soubassement de pierre sur lequel s'élevait la construction de brique, de bois ou de pierre plus tendre (souvent le tuffeau de Maestricht). Sous Louis XIV les maisons se touchent plus fréquemment, les pignons devenus mitoyens sont uniformément en pan de bois et l'économie ainsi réalisée permet de construire en pierre les façades vers rue ou vers cour.

La pierre jadis employée en lit de carrière est alors souvent un délit ; elle est avant tout employée en vue de la décoration ; ce n'est plus le travail de construction qui décore, c'est la moulure, la sculpture qui motivent l'appareil.

Jadis c'était le joint horizontal, le *lit* qui marquait ; sous Louis XIV c'est le joint vertical.

L'ancrage si usité avant disparaît aussi et avec lui un des caractères du style local de cette époque : « le fer employé à profusion, l'ancre apparente de règle ». De tout temps pourtant l'emploi des matériaux fut judicieux, logique ; répondant à un besoin local ; il ne se pliait pas comme de nos jours à présenter au public étonné des spécimens plus ou moins réussis d'architecture flamande, française, allemande ou autre, d'époque les plus diverses.

Le constructeur se bornait à satisfaire dans la mesure de ses moyens un programme lui imposé et reflétait dans ses façades ses dispositions intérieures sans chercher à faire un style plutôt qu'un autre.

Il usait des moyens de construction usités de son temps et ne créait qu'avec prudence. Il employait ses pierres, ses briques, ses bois logiquement, ne masquant aucun artifice de construction. Jusqu'en 1750 nous voyons encore la trace des pinces qui servaient à lever les pierres : ce sont ces petits trous que l'on observe au milieu de leur face et un peu au-dessus de leur centre de gravité, ces trous que de naïfs observateurs prirent pour les traces des balles révolutionnaires...

L'abondance de la pierre et du bois a donc créé ici une architecture spéciale absolument différente de celle du reste du pays. Alors qu'en Flandre, le constructeur n'a que des matériaux de petit appareil, la brique et la pierre de Gobertange, en Wallonie, il a la Casteen qu'il emploie en *hautes assises* d'abord, puis sous Louis XIV, en *défilé*, formant une fenêtre de quatre pièces : le seuil, les deux montants et le linteau. Le Flamand, lui, pour la moindre ouverture doit faire chaque montant de dix à douze assises de pierre, et ne peut

couvrir sa baie qu'avec sa voûte, car si le linteau existe en Flandre, toujours il est protégé par une voûte de décharge; il est trop grêle pour résister seul.

Et ces mêmes caractères de construction existent de nos jours; nous aussi, encore aujourd'hui, pouvons construire en plate-bande *économiquement* et pouvons nous passer de la voûte indispensable en Flandre.

La dimension de l'appareil influe donc sur la dimension de la construction; qui emploie de grosses pierres fait de grande construction, qui emploie la brique fait forcément petit.

Si de telles différences dans les matériaux, dans leur mise en œuvre, existent dans un même pays, à une époque si voisine de la nôtre, que croire de l'écart qui nous sépare des pays voisins, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Égypte! Qu'iront donc chercher nos jeunes gens en ces régions éloignées? Loin de moi pourtant l'idée de restreindre leurs études à notre art wallon seul; mais que du moins ils ne l'ignorent pas, qu'il soit même leur point de départ.

A quoi sert, pour bâtir à Liège, de remonter au père Adam? Le temps peut être mieux employé.

Que diriez-vous d'un homme qui, pour instruire un jeune enfant et lui enseigner le français, commencerait par lui inculquer des notions de toutes les langues mortes, puis des langues vivantes des pays voisins, *sans jamais lui parler du français?* qui lui ferait lire les auteurs grecs et latins, les anglais et les allemands, mais lui laisserait ignorer les illustrations du grand siècle?

Voilà pourtant où nous en sommes.

Les chercheurs, mal outillés, ont appris de nombreuses choses qu'ils ne peuvent utiliser; ils veulent faire du neuf qu'ils créeraient de toutes pièces; ils jugent inutiles les traditions locales parce qu'on ne les leur a pas enseignées; ils en arrivent parfois à nier l'archéologie et son utilité parce que celle qu'ils connaissent n'est pas applicable à nos mœurs!

Celui qui, bien au courant des arts anciens de son pays, des besoins et des moyens modernes, serait assez éclectique pour les marier, assez artiste pour les assortir, assez personnel pour y imprimer son cachet, celui-là ferait école et créerait un style.

PAUL JASPAR.



Recettes médicales et vétérinaires

du XVIII^e siècle

I.

Réceptaire d'Erezée

M. François COLLETTE, candidat notaire à Erezée, a communiqué à *Wallonia* une petite série de recettes intéressantes, extraite d'un manuscrit datant de l'avant-dernier siècle.

Nous en donnerons le texte, puis la traduction, et nous ferons suivre quelques notes et observations de détail.

1. — TEXTE.

1. — *Remède pour les coupeur.* Vous prendrez de feuilles de planteinne et milfeuille herbe de crange et de la cire de jonny ou d'autre et blanche harpée du bœur sans salez de l'huile d'olive vous laiserez couire ce la sur le feu toute ensemble et puis vous setoidrez avec un linge vous cuirez cela sur le feu tant qu'il soit tout vert. 1794.

2. — *Remède pour les jeux de chevaux.* Vous prendrez du bœur sans salé du sucre quanary et du sucre gandy et de gengible et puis vous mélangerez cela ensemble.

3. — *Composition pour faire une déconction.* Premièrement il faut prendre de la manne pour trois sols/ item des feuilles de senés pour trois sols/ item de sel d'angleter pour dix liards/ item de la creme de tard pour 4 liards/ de recolise pour six liards/ de verdes anises pour 4 liards.

4. — *Pour faire un déconction* vous prendre un painde daux: bien chaude vous le metere sur le herbe dans un pot de terre, vous le laiserez trempé 24 heur et vous le quéré un bouon et vous les meteré dans un lainge vous le toideres et vous le prendre.

5. — *Remède pour le plate de chevaux.* Vous prendre de l'uié d'olive et du brandevien tant d'un que de l'autre et du noir savont et